

Une pièce rédigée en anglais peut-elle être produite devant une juridiction luxembourgeoise ?

Réponse courte

Oui. Aucun texte ne frappe d'irrecevabilité une pièce rédigée en anglais, et les juridictions du travail en reçoivent quotidiennement. Mais l'anglais ne figure pas parmi les langues du pays : la loi du 24 février 1984 admet en matière judiciaire le français, l'allemand et le luxembourgeois, et rien de plus.

La conséquence est procédurale, non substantielle. Le juge peut, à tout moment, ordonner la traduction de la pièce ou l'écartier des débats s'il ne peut l'apprécier ; la partie adverse peut la réclamer. Le risque réel est un renvoi, des frais et un calendrier qui s'allonge — jamais la nullité du document.

Deux situations échappent à cette souplesse : les documents du salarié détaché, que l'article L.142-3 impose de traduire **en français ou en allemand**, et les échanges avec les administrations, qui suivent les mêmes trois langues.

Définition

Le **régime des langues** distingue trois usages. Le luxembourgeois est la langue du pays au sens de l'article 4 de la Constitution ; le français est la langue dans laquelle sont rédigés les actes législatifs ; le français, l'allemand et le luxembourgeois sont admis en matière administrative et judiciaire.

L'anglais n'a aucun statut légal au Luxembourg, et la règle vaut identiquement pour toute autre langue étrangère — portugais, italien, néerlandais. Il n'est pas interdit — les contrats, courriels et politiques internes rédigés en anglais sont parfaitement valables — mais aucune administration ni juridiction n'est tenue de l'accepter.

Questions fréquentes

Dans quels cas la traduction est-elle légalement obligatoire ?

Pour les documents du salarié détaché, que l'article L.142-3 impose de traduire en français ou en allemand, sous peine d'amende administrative.

Le juge peut-il refuser une pièce rédigée dans une langue étrangère ?

Il peut en ordonner la traduction ou l'écartier des débats s'il ne peut l'apprécier. Le risque n'est pas la nullité du document mais un renvoi et des frais.

Quelles langues la loi admet-elle en matière judiciaire au Luxembourg ?

Le français, l'allemand et le luxembourgeois, en vertu de la loi du 24 février 1984. L'anglais n'a aucun statut légal.

Quels documents faut-il traduire en priorité ?

Ceux qui engagent le salarié : contrat, avenant, transaction, avertissement, notification. La correspondance courante peut rester dans sa langue d'origine.

Un contrat rédigé en anglais peut-il être produit devant le tribunal du travail ?

Oui. Aucun texte ne frappe d'irrecevabilité une pièce rédigée en anglais, et les juridictions du travail en reçoivent quotidiennement.

Conditions d'exercice

La langue d'un document n'a de conséquence qu'au moment où ce document doit être opposé à quelqu'un : tant qu'il reste interne, elle est indifférente.

Usage de la pièce	Anglais admis	Précision
Contrat de travail, avenant, politique interne	Oui	Aucun texte n'impose de langue au contrat de travail
Pièce produite devant la juridiction du travail	Oui, sous réserve	Le juge peut ordonner une traduction ou écarter la pièce
Document remis à l' <u>ITM</u> lors d'un contrôle	Non de plein droit	Les trois langues admises sont le français, l'allemand et le luxembourgeois
Documents du salarié détaché (<u>L.142-3</u>)	Non	Traduction en français ou en allemand légalement exigée
Pièce opposée à un salarié qui ne maîtrise pas l'anglais	Oui, mais fragile	La compréhension effective se discute, notamment pour une clause défavorable
Convention collective, règlement d'ordre intérieur affiché	Déconseillé	Un texte destiné à être opposé à tous doit être compris de tous

Modalités pratiques

Une traduction ne se prépare pas au moment où le juge la demande : elle se décide au moment où l'on choisit la langue du document.

Décision	Marche à suivre
Rédiger un document destiné à produire des effets juridiques	Choisir le français ou l'allemand, ou prévoir une version bilingue
Version bilingue	Désigner expressément la version qui fait foi en cas de divergence
Traduction d'une pièce pour le tribunal	Recourir à un traducteur assermenté figurant sur la liste du ministère de la Justice
Volume important de pièces en anglais	Traduire les passages décisifs et produire l'original intégral à côté
Correspondance interne en anglais	Aucune traduction préventive : elle ne se justifie qu'en cas de litige
Contrôle <u>ITM</u> annoncé	Vérifier la langue des registres, pointages et fiches de salaire avant la visite

Pratiques et recommandations

La question se pose rarement pour les courriels et souvent pour les clauses. Un échange en anglais entre deux cadres qui travaillent en anglais ne surprendra personne ; une clause de non-concurrence ou une transaction rédigée dans une langue que le salarié ne pratique pas ouvre en revanche un débat sur ce qu'il a réellement accepté, et ce débat se perd plus souvent qu'il ne se gagne.

Le réflexe utile est le bilinguisme sélectif : traduire ce qui engage — contrat, avenant, transaction, avertissement, notification — et laisser le reste dans sa langue d'origine. Un employeur qui traduit tout par précaution dépense sans réduire son risque.

Pour les détachements, la règle est d'une autre nature : la traduction en français ou en allemand est une obligation dont l'absence se sanctionne comme celle du document lui-même, par une amende administrative par salarié détaché. Elle s'anticipe avant le début des travaux, non lors du contrôle — voir les documents à conserver pour un salarié détaché.

Cadre juridique

Référence	Objet
Constitution, article 4	Le luxembourgeois est la langue du Grand-Duché de Luxembourg
Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues	Français pour les actes législatifs ; français, allemand et luxembourgeois admis en matière administrative et judiciaire
Article <u>L.142-3</u> du Code du travail	Documents du salarié détaché à traduire en français ou en allemand
Article <u>L.143-2</u> du Code du travail	Amende administrative sanctionnant les manquements à l'article <u>L.142-3</u>
Article 1315 du Code civil	La charge de la preuve pèse sur celui qui produit la pièce, traduction comprise

Une pièce en anglais reste recevable, mais le juge peut en exiger la traduction et l'écarter à défaut. Traduisez ce qui engage le salarié ; pour les salariés détachés, la traduction en français ou en allemand n'est pas un choix.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.